

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Janvier 2022



UNIFOR
theUnion | lesyndicat
Le 4 février 2022

Statistiques nationales

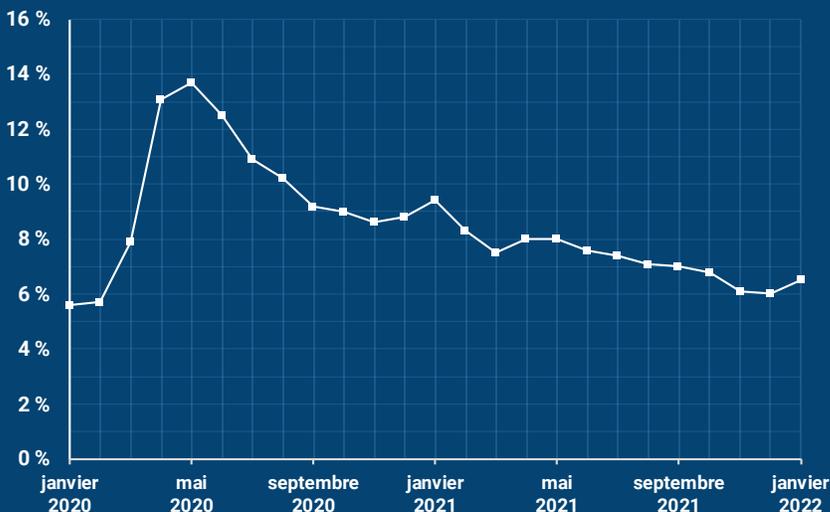
La nouvelle année a débuté alors que les Canadiens étaient en proie à une nouvelle vague du virus de la COVID-19. Le variant Omicron ayant provoqué un nombre record d'infections dans tout le pays, le retour des mesures de santé publique rigoureuses pour mettre un terme à la spirale des hospitalisations et des entrées aux soins intensifs dans certaines provinces a inévitablement entraîné de nouvelles vagues de mises à pied. Par conséquent, le marché du travail a supprimé un peu plus de 200 000 emplois en janvier et le taux de chômage est remonté à 6,5 %, après avoir affiché en décembre le plus bas taux de la période pré-pandémique.

Le salaire horaire moyen a connu une hausse de 1,5 % en janvier, bien qu'une partie de cette augmentation soit probablement attribuable aux mises à pied découlant des mesures de confinement des travailleuses et travailleurs moins bien payés, une tendance qui a été observée au début de la pandémie. Toutefois, alors que l'inflation continue d'éroder les salaires, la hausse soutenue de l'indice des prix à la consommation a connu un certain ralentissement en décembre (voir p. 3).

	Moyenne sur 5 ans jan. 2016 à jan. 2020	Jan. 2021	Jan. 2022	Variation entre jan. 2021 et jan. 2022	Variation entre déc. 2021 et jan. 2022
Emploi total (nombre) ¹	18 462 000	18 285 600	19 176 100	890 500 4,9 %	-200 100 -1,0 %
Taux de chômage (%) ²	6,3	9,4	6,5	-2,9 pp	0,5 pp
Taux de participation (%) ³	65,6	64,7	65,0	0,3 pp	-0,4 pp
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,4	31,8	31,0	-0,8 pp	0,1 pp
Salaire horaire moyen (\$) ⁵	29,30 \$	31,50 \$	30,95 \$	-1,7 %	1,5 %
Heures hebdomadaires moyennes (heures) ⁶	34,9	35,5	35,3	-0,6 %	0,3 %

*pp = points de pourcentage

Taux de chômage



Salaire horaire moyen

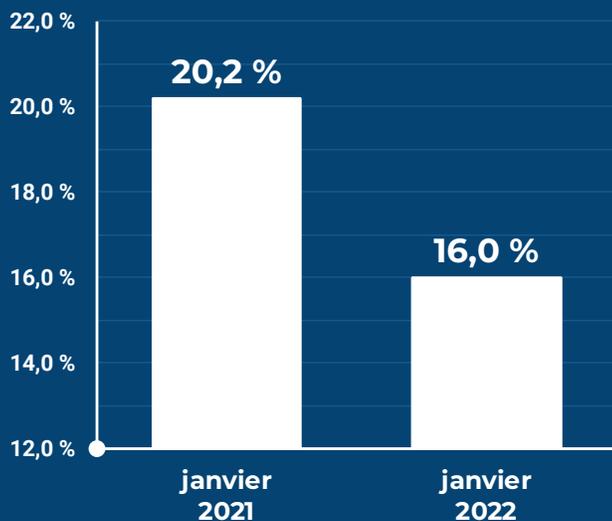


Indicateurs nationaux de précarité

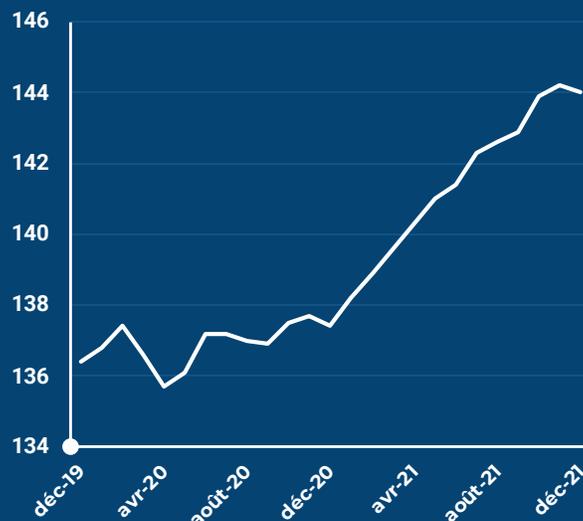
L'impact du variant Omicron sur le marché du travail a révélé une fois de plus la vulnérabilité des travailleuses et travailleurs précaires et à bas salaire au Canada. Les tendances observées au début de la pandémie sont réapparues, les taux de temps partiel involontaire, de sous-utilisation et de sous-emploi ayant tous augmenté en janvier. Entre-temps, le taux de travail à temps partiel et le nombre d'employés temporaires occupant plusieurs emplois ont diminué, probablement parce que ces travailleuses et travailleurs ont vu leurs quarts de travail être réduits ou entièrement éliminés lorsque le travail dans le secteur des services s'est de nouveau tari. Le nombre de jeunes âgés de 15 à 29 ans ni en emploi, ni aux études, ni en formation a également augmenté considérablement par rapport au mois précédent (+28 %). Toutefois, malgré l'augmentation globale de la précarité, les chiffres de janvier continuent de représenter une nette amélioration par rapport à l'année dernière, et les premières indications selon lesquelles la vague Omicron a déjà atteint son pic pourraient signifier que les chiffres s'amélioreront de nouveau au cours des prochains mois.

	Jan. 2021	Jan. 2022	Variation entre jan. 2021 et jan. 2022 (pp)	Variation entre déc. 2021 et jan. 2022 (pp)
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	18,1	18,9	0,8	-0,4
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	46,8	40,9	-5,9	1,5
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	13,3	9,1	-4,2	1,5
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	20,2	16,0	-4,2	1,8
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	4,3	5,2	0,9	-0,3
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	10,5	10,7	0,2	-0,8
<i>Occasionnel/autre (%)</i>	2,9	3,3	0,4	-0,2
<i>Temporaire/à contrat (%)</i>	6,7	6,5	-0,2	-0,2
<i>Saisonnier (%)</i>	0,9	0,9	0,0	-0,4
Incidence des bas salaires (%) ¹³	19,8	18,7	-1,1	0,0
Écart salarial entre les genres ¹⁴	3,48 \$	4,07 \$	16,7 %	0,9 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	1 024,7	842,8	-17,8 %	27,9 %

Taux de sous-emploi



Indice des prix à la consommation (IPC)



Statistiques régionales

Les résultats du marché du travail au cours du mois de janvier présentent des différences régionales marquées, reflétant principalement le type de mesures de santé publique mises en place pour endiguer la vague d'infections au variant Omicron. L'Ontario s'est taillé la part du lion des pertes d'emploi au cours du mois, la province ayant enregistré une baisse de 160 000 emplois tandis que le taux de chômage a bondi à 7,3 % (contre 6,0 % en décembre). Le Québec a suivi, enregistrant une perte de près de 61 000 emplois et une augmentation du taux de chômage de 0,8 point de pourcentage. La région de l'Atlantique a également été particulièrement touchée par la vague Omicron après avoir évité le pire de la vague Delta, et près de 10 000 emplois y ont été perdus. En revanche, les régions de l'Ouest ont enregistré des gains d'emploi en janvier, les Prairies ayant gagné plus de 25 000 emplois et la Colombie-Britannique quelque 9 000 emplois.

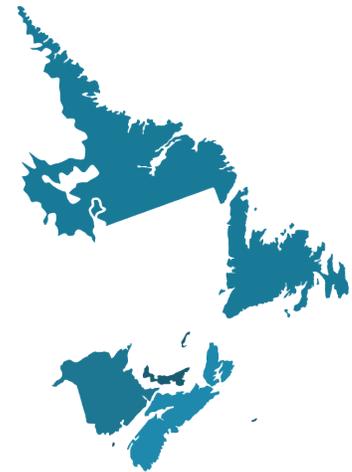
Les salaires horaires moyens ont été à peu près positifs dans l'ensemble du pays, mais comme au début de la pandémie, certaines des augmentations de salaire reflètent la perte de postes moins bien rémunérés et plus précaires. C'était probablement le cas en Ontario, où l'augmentation mensuelle de 2,7 % des salaires horaires reflète une proportion importante de travailleuses et travailleurs du secteur des services à faible salaire qui ont été mis à pied en raison de la fermeture des restaurants, des bars ainsi que des lieux de loisirs et de divertissement. La région des Prairies a été la seule exception, une nouvelle baisse des salaires de 1 % ayant été observée en janvier.



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Jan. 2021	Jan. 2022	Variation entre jan. 2021 et jan. 2022	Variation entre déc. 2021 et jan. 2022
Emploi total	1 125 000	1 132 100	7 100 0,6 %	-9 800 -0,9 %
Taux de chômage (%)	9,3	8,9	-0,5	0,2
Taux de participation (%)	60,7	60,0	-0,7	-0,5
Taux de syndicalisation (%)	33,1	34,1	1,0	0,8
Salaire horaire moyen	26,87 \$	26,81 \$	-0,2 %	1,3 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,0	36,6	1,6 %	0,4 %



Québec

	Jan. 2021	Jan. 2022	Variation entre jan. 2021 et jan. 2022	Variation entre déc. 2021 et jan. 2022
Emploi total	4 102 100	4 297 400	195 300 4,8 %	-60 900 -1,4 %
Taux de chômage (%)	8,8	5,4	-3,3	0,8
Taux de participation (%)	63,5	63,8	0,3	-0,4
Taux de syndicalisation (%)	41,3	39,8	-1,5	0,4
Salaire horaire moyen	30,15 \$	29,85 \$	-1,0 %	1,6 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,1	34,8	-1,0 %	0,3 %



Ontario

	Jan. 2021	Jan. 2022	Variation entre jan. 2021 et jan. 2022	Variation entre déc. 2021 et jan. 2022
Emploi total	7 085 500	7 493 500	408 000 5,8 %	-158 200 -2,1 %
Taux de chômage (%)	10,2	7,3	-2,9	1,3
Taux de participation (%)	64,2	65,0	0,8	-0,6
Taux de syndicalisation (%)	28,1	27,0	-1,1	0,3
Salaire horaire moyen	32,38 \$	31,98 \$	-1,2 %	2,7 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,0	35,8	-0,5 %	0,3 %



Statistiques régionales continués

Prairies

	Jan. 2021	Jan. 2022	Variation entre jan. 2021 et jan. 2022	Variation entre déc. 2021 et jan. 2022
Emploi total	3 359 800	3 546 900	187 100 5,6 %	25 300 0,7 %
Taux de chômage (%)	9,7	6,6	-3,1	-0,1
Taux de participation (%)	68,1	68,7	0,7	0,3
Taux de syndicalisation (%)	28,6	28,1	-0,5	-0,8
Salaire horaire moyen	32,77 \$	31,10 \$	-5,1 %	-1,0 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,1	36,0	-0,2 %	-0,2 %



Colombie-Britannique

	Jan. 2021	Jan. 2022	Variation entre jan. 2021 et jan. 2022	Variation entre déc. 2021 et jan. 2022
Emploi total	2 599 600	2 706 300	106 700 4,1 %	9 000 0,3 %
Taux de chômage (%)	8,0	5,1	-2,9	-0,2
Taux de participation (%)	65,4	64,8	-0,6	0,0
Taux de syndicalisation (%)	30,3	30,1	-0,2	-0,1
Salaire horaire moyen	31,65 \$	31,46 \$	-0,6 %	1,3 %
Heures hebdomadaires moyennes	34,9	34,5	-1,1 %	-0,8 %



Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie

De façon générale, la baisse des salaires horaires réels a commencé à ralentir et, dans de nombreuses industries, la croissance des salaires est redevenue la norme. Alors que certaines industries, telles que l'exploitation minière, pétrolière et gazière (-4,0 %), les services publics (-5,4 %), et les soins de santé et l'aide sociale (-3,7 %), continuent de rattraper leur retard, d'autres industries comme la fabrication (biens durables : +0,5 %; biens non durables : +1,8 %), le transport et l'entreposage (+2,5 %), ainsi que l'information, la culture et les loisirs (1,8 %) affichent de nouveau des gains de salaires réels d'une année à l'autre. Une partie de ces gains est sans aucun doute le résultat de la mise à pied de travailleuses et travailleurs à bas salaires lors de la dernière vague de COVID-19, mais les salaires moyens augmentent également parce que les employeurs tentent d'attirer et de retenir les travailleuses et travailleurs pendant une période d'inflation élevée.

En ce qui concerne les chiffres de l'emploi sectoriel, si la plupart des industries ont enregistré un gain net d'emplois par rapport à janvier 2021, cette comparaison d'une année à l'autre porte sur une période où une grande partie du pays était en confinement pendant la deuxième vague de la pandémie. Corrigé en fonction des variations saisonnières, le nombre total d'emplois perdus dans le secteur des services de décembre 2021 à janvier 2022 s'élève à 223 100, les gains dans le secteur de la production de biens (+22 900) ne compensant que partiellement cette importante baisse. Sans surprise, plus de la moitié de ces pertes d'emplois a touché l'industrie de l'hébergement et de la restauration (-112 900), suivie du secteur de l'information, de la culture et des loisirs (-48 400).

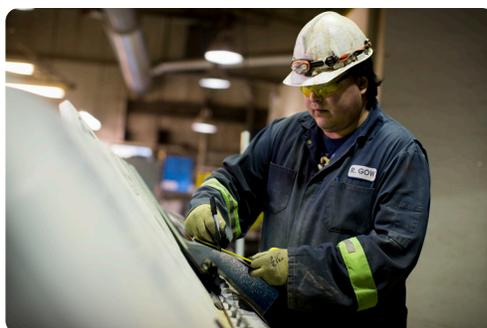
Salaire horaire moyen par industrie

Industrie	Jan. 2022	Variation entre jan. 2021 et jan. 2022
Agriculture	22,88 \$	4,9 %
Foresterie	32,64 \$	2,2 %
Pêche, chasse et trappage	23,52 \$	-11,9 %
Mines, pétrole et gaz	45,16 \$	-4,0 %
Services publics	46,17 \$	-5,4 %
Construction	32,87 \$	-0,5 %
Industrie manufacturière – biens durables	30,51 \$	0,5 %
Fabrication de biens non durables	29,39 \$	1,8 %
Commerce de gros	31,83 \$	2,7 %
Commerce de détail	21,17 \$	-1,4 %
Transport et entreposage	29,47 \$	2,5 %
Finances et assurances	38,15 \$	-0,8 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	30,69 \$	1,8 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	39,61 \$	3,4 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	23,99 \$	3,3 %
Services éducatifs	36,05 \$	-2,3 %
Soins de santé et assistance sociale	29,37 \$	-3,7 %
Information, culture et loisirs	32,90 \$	1,8 %
Hébergement et services de restauration	17,73 \$	-1,2 %
Autres services	27,19 \$	-3,6 %
Administration publique	40,12 \$	-1,6 %

Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie continués

Évolution de l'emploi par industrie, janvier 2021 à janvier 2022

Agriculture	-27 467	
Foresterie		5 691
Pêche, chasse et trappage	-6 625	
Mines, pétrole et gaz		4 239
Services publics		3 214
Construction		55 468
Industrie manufacturière – biens durables		21 701
Fabrication de biens non durables	-7 723	
Commerce de gros		34 707
Commerce de détail		258 541
Transport et entreposage		53 708
Finances et assurances	-20 047	
Services immobiliers, de location et de location à bail		62 915
Services professionnels, scientifiques et techniques		106 493
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	-4 650	
Services éducatifs		48 947
Soins de santé et assistance sociale		114 198
Information, culture et loisirs		64 861
Hébergement et services de restauration		60 960
Autres services	-21 375	
Administration publique		69 795



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués Jan.s couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est ajusté en fonction de l'inflation et est exprimé en dollars courants.
6. La mesure du nombre moyen d'heures hebdomadaires est calculée en faisant la moyenne des heures hebdomadaires habituelles travaillées à l'emploi principal.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la Jan.n-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler Jan.s qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la Jan.n-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler Jan.s qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unifor
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org